

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1161

présenté par

Mme Bannier, M. Esquenet-Goxes, Mme Desjonquères et M. Fait

à l'amendement n° 973 de M. Mournet

APRÈS L'ARTICLE 2

Substituer aux mots :

« trois ans »

les mots :

« un an ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement reprend le dispositif prévu par la PPL de Mme Géraldine Bannier et de plusieurs de ses collègues ainsi que les préconisations de l'Académie nationale de médecine pour un service médical citoyen en début de carrière, vrai levier pour faire venir des médecins dans des zones pas attractives.